Le budget-M. Mayer

Le député a parlé de l'énorme coût social du budget. Nous allons le dire et le répéter, car nous ne le répéterons jamais assez, le meilleur programme social que tout Canadien puisse avoir, c'est un emploi. Bien sûr, à 9.8 p. 100 le chômage est encore élevé. Personne ne se satisfait entièrement de ce chiffre. Mais c'est beaucoup mieux que ce qu'il était il y a 18 mois et demi. Je pense qu'on devrait nous en être un tant soit peu reconnaissant.

• (1230)

Je voudrais maintenant parler de quelques-unes des nombreuses mesures budgétaires qui concernent l'agriculture. Il s'agit par-dessus tout, bien sûr, de parvenir à gérer convenablement les affaires du pays et de faire baisser les taux d'intérêt. Cette question est cruciale pour les agriculteurs. En effet, ces derniers sont de grands utilisateurs de capitaux, si bien que les taux d'intérêt les touchent directement et menacent leurs exploitations. Dans la mesure où le ministre des Finances réussira comme il l'entend à mettre de l'ordre dans nos finances à tel point que les taux d'intérêt baissent, l'économie agricole d'un bout à l'autre du Canada en sera grandement soulagée.

Le budget comporte une innovation par rapport à la Société du crédit agricole puisque, dorénavant, celle-ci pourra offrir à ses clients des hypothèques basées sur les prix de leurs produits. Voilà certainement une excellente mesure. Elle tient compte des énormes fluctuations de prix auxquelles les agriculteurs doivent faire face.

Certains ont prétendu que cette disposition était trop complexe pour être comprise. Compte tenu des fluctuations quotidiennes dans le prix des produits agricoles, il est vrai que les hypothèques de ce genre risquent d'être plus complexes que celles qui comportent des mensualités fixes pour la durée du prêt.

Mais, en réalité, cette mesure va permettre aux agriculteurs de choisir deux produits dont le prix servira de base au montant de leurs mensualités étalées sur dix ans. Si les prix montent, ils paieront un peu plus mais, s'ils baissent, ils paieront un peu moins.

On craint que, si les prix augmentent vertigineusement, les agriculteurs ne risquent de rembourser davantage que s'ils ne s'étaient pas prévalus de ce programme. C'est une préoccupation légitime. Par contre, si en raison d'une baisse des prix les agriculteurs finissent par payer moins que prévu, il s'agira pour eux d'un avantage direct. Pour expliquer de mon mieux la situation, il y aura un plafond de fixé au cas où le prix des produits grimperait en flèche, ce que nous espérons, de telle sorte que le plus grand problème sera alors de payer de l'impôt sur le revenu. Malheureusement, ce n'est généralement pas le cas des agriculteurs. Le plafonnement signifie que l'agriculteur ne pourra jamais payer plus de 2 p. 100 de plus qu'il ne paierait s'il ne participait pas au programme.

Il y a d'autres initiatives très utiles dans le budget. Le rabais de taxe sur les carburants est prolongé. Il y a un système en place qui, lorsqu'il sera annoncé, recevra sans doute l'appui de tous les agriculteurs. Il réduira les formalités à remplir pour toucher ce rabais, qui représentera quelque 120 millions pour les agriculteurs et les pêcheurs. On mettra sur pied des comités d'examen de la dette agricole. Il y a également une disposition qui prévoit une aide pour les agriculteurs contraints, pour une raison ou pour une autre, à quitter leurs terres et à se chercher un autre emploi. Ils pourront ainsi trouver plus facilement du travail dans d'autres secteurs de l'économie.

On s'inquiète beaucoup du sort des producteurs de tabac du sud de l'Ontario. Ils exercent ce travail depuis pas mal d'années, mais la demande de tabac est en baisse. J'ai eu l'occasion de visiter ces producteurs une fois ou deux. Leur situation est grave. Le nombre d'agriculteurs touchés n'est pas énorme, mais c'est une culture importante dans cette partie de l'Ontario et elle est vitale pour ceux qui la font. Je suis donc content de voir que l'on a pensé à eux.

Pour conclure, je suis heureux de dire que j'appuie le ministre des Finances parce qu'il nous a donné, je pense, un budget bien fait. Certains de mes électeurs l'ont qualifié de courageux, prévisible, encourageant, raisonnable et équitable. J'estime que nous devrions tous féliciter le ministre des Finances du travail qu'il a accompli et de la bonne orientation financière qu'il a donnée au pays. Avec un peu de chance, nous aurons l'appui résigné de l'opposition, car ce budget mérite certainement d'être soutenu par tous les Canadiens.

M. Langdon: Monsieur le Président, je tiens d'abord à dire au ministre que j'apprécie le sérieux avec lequel il participe au débat. Je dois cependant ajouter que, parmi tous les budgets et déclarations économiques qui ont déjà été présentés à la Chambre, c'est sans doute à celui-ci que j'aurais le plus de mal à donner un appui même résigné. Ce budget a encore une fois relevé le montant des impôts payés par les contribuables ordinaires et il l'a fait de façon particulièrement injuste.

Je voudrais poser quelques questions précises au ministre qui montreront selon moi à quel point le budget est mauvais. Le ministre a dit qu'il importait de reconnaître l'orientation claire et assurée fournie par le gouvernement. Cependant, si l'on voit un camion de dix tonnes se diriger droit vers un précipice, la meilleure chose à dire est ceci: «Arrêtez! Vous n'allez pas du bon côté». Si nous ne changeons pas de cap, ce sera tragique pour bien des gens.

Si le gouvernement tient vraiment à faire baisser les taux d'intérêt, pourquoi a-t-il accepté de les faire monter à tel point qu'il y a maintenant un écart record de plus de 3 p. 100 entre les taux canadien et américain. Deuxièmement, si le gouvernement se préoccupe tellement de la création d'emplois, comment se fait-il, et à cet égard je dois reconnaître que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{IIC} MacDonald) s'en est bien tirée, pour appliquer sa stratégie en matière d'emplois, que le gouvernement a réduit de un million de dollars les fonds affectés à la stratégie de planification de l'emploi dans le budget?